

Principes, valeurs et symboles de la citoyenneté française et européenne

Citoyen

= personne disposant de droits et de devoirs régis par des lois propres à un territoire. C'est aussi être en capacité de décider ou participer à l'avenir de son territoire

Est citoyen européen ...

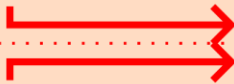
... toute personne ayant atteint la majorité civile et disposant de la nationalité d'un des Etats membres de l'Union européenne (la nationalité s'obtient à la naissance, mais pas uniquement)

- **Indivisible** : union et unité des Français
- **Démocratique** : les Français ont des droits et des devoirs
- **Laïque** : les Français sont libres de croire ou non en une religion et l'Etat et les Eglises sont séparés, l'Etat n'intervient pas dans la religion (depuis 1905)
- **Sociale** : solidarité entre les Français et de l'Etat envers les plus démunis

La devise française :

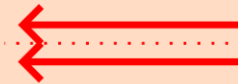
- **Liberté** : avoir la possibilité de dire, faire ou penser un certain nombre de choses dans le respect des lois et d'autrui
- **Egalité** : aucune soumission ou domination illégale, toute la population dispose des mêmes droits et devoirs
- **Fraternité** : faire preuve de solidarité, vivre en société en se souciant du bien-être de soi et des autres

Des principes



La laïcité

Des valeurs



Des symboles

CITOYENNETE FRANCAISE

Liberté : libre-arbitre, aucune pression religieuse, liberté d'expression, de manifester, de penser, ...

Egalité : culture commune, respect des principes et valeurs par tous, égalité des genres et des origines, neutralité religieuse, ...

Fraternité : respect de la religion ou non d'autrui, compréhension d'autrui, pas de division entre les religions, ...

La République ...

... **assure** : l'égalité devant la loi, les valeurs et les principes sur l'ensemble de son territoire

... **organise** : la séparation de l'Etat et des Eglises, aucune subvention étatique

... **respecte** : toutes les croyances sur son territoire, chacun disposant des mêmes droits que les autres

... **garantit** : la liberté de conscience à tous, personne ne peut obliger ou interdire une croyance ou absence de croyance

... **concilie** : la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous

- **Marianne** depuis 1792

Provient d'une chanson paillarde "La guérison de Marianne", une paysanne de la ville de Puylaurens (Tarn)

Principes : indivisible, démocratique

Valeurs : liberté, égalité, fraternité

- **Drapeau tricolore** depuis 1830

Historiquement, blanc pour la royauté et bleu et rouge pour la ville de Paris

Principes : indivisible, sociale

Valeurs : liberté, fraternité

- **Fête nationale** du 14 juillet depuis 1880

Principes : indivisible, démocratique

Valeurs : liberté, égalité, fraternité

- **Hymne La Marseillaise** créée par ROUGET de L'ISLE en 1792 et devient officielle en 1795 (interdit de 1802 à 1879)

Principes : indivisible, démocratique

Principes : liberté, fraternité

- **Devise** depuis 1790

En 1793, sous le régime de Terreur de ROBESPIERRE, elle devient "liberté, égalité, fraternité ou la mort" avant de devenir officielle en 1880 ne conservant que les trois premiers mots

Principes : les quatre

Valeurs : les trois

CITOYENNETE EUROPEENNE

Des valeurs

- **Dignité humaine** : respect de soi et de tout individu
- **Solidarité** : engagement, respect et aide mutuelle entre les individus
- **Liberté et égalité**

Des symboles

- **Journée de l'Europe** (9 mai en référence à la 1^{ère} construction européenne)

- **Devise européenne** : "Unie dans la diversité"

- **Monnaie commune** : l'Euro depuis 2002

- **Drapeau européen** : 12 étoiles dorées (chiffre correspondant au nombre de mois et au nombre d'heures du jour et de la nuit : 2 x 12h, exprimant l'harmonie, l'avenir et la cohésion) sur un fond bleu (le ciel, la sérénité, la sagesse, la vérité)

- **Hymne européen** : "Ode à la joie" de BEETHOVEN

Représentation des symboles ?

- Unité de tous les Français
- Liberté et égalité en droits et en devoirs
- L'histoire et la culturelle de notre pays
- Des références symboliques de la République

Des principes

- **Démocratique** : disposer des mêmes droits et devoirs dans tous les pays membres de l'Union européenne et dans le respect des lois

- **Etat de droit** : l'Etat est lui-même démocratique (il n'est pas une dictature), il instaure la séparation des pouvoirs, le respect des lois nationales et européennes et il place le citoyen au cœur de ses actions